

Les familles BENOIST

Travaux fait par Gisèle Ollivier (gisele.olliver a yahoo point fr)

Premier degré

Symon BENOIST est né vers 1526 à Paris ou à St Germain en Laye. C'est au château de cette ville royale qu'il exerça la fonction d'hasteur de la bouche du Roy. Cette charge d'officier des cuisines royales consistait à surveiller les viandes cuites à la rôtissoire.

Le nom de ses parents n'est pas communiqué sur les documents consultés. Il est seulement écrit que cette famille était au service du roi depuis le XVème siècle, sans communiquer de nom.

Il épousa une demoiselle de sa condition vers 1548, son nom est resté ignoré.

Son fils Charles, né vers 1549, continua la tradition familiale en travaillant avec lui comme hasteur.

Il mourut à St Germain en Laye le 14 août 1602 à l'âge de 76 ans.

Deuxième degré

Charles BENOIST fils de Symon est né vers 1549 à St Germain en Laye, actuellement dans les Yvelines. Son baptême ne figure pas sur les registres paroissiaux qui commencent en 1550. Sa sœur Barbe fut baptisée le 20 novembre 1552.

La famille Benoist était au service du roi depuis le XVème siècle. Son père, exerçait la fonction d'hasteur de la bouche du Roy. Cette charge d'officier des cuisines royales consistait à surveiller les viandes cuites à la rôtissoire. Il continua la tradition et travailla aux cuisines royales.

Il épousa Catherine Hecquet le 10 juin 1578 à Saint Germain en Laye.

Sa femme donna le jour à Symon en 1579, Savinian en 1580, Thomas en 1585, Estienne en 1587, Denys en 1589, un mort-né non nommé en 1590, Claude en 1591, Catherine en 1592 et Jacques en 1595. Estienne et Denys décédèrent en avril 1591, sans doute à cause d'une épidémie.

Ses fils furent destinés tout naturellement à servir le Roy. Symon acquit la charge *d'ayde du gobelet du Roy*, Savinian et Thomas celle *d'hasteur de la bouche du Roy*. Claude devint prêtre et Jacques fut *garde des plaisirs du Roy*.

Son acte de sépulture n'a pas été trouvé à St Germain en Laye, il mourut sans doute à Paris où il séjournait quand le roi se rendait au Louvre.

Il mourut à Paris entre 1595 et 1610.

Catherine, sa seule fille, mourut le 17 avril 1610 à l'âge de 18 ans.

Catherine HECQUET est née vers 1560 à St Germain en Laye ou aux alentours. Ses parents n'ont pas été identifiés.

Elle mourut après 1595 à Paris ou à Saint Germain en Laye.

Troisième degré

Thomas BENOIST fils de Charles et de Catherine Hecquet est né le 28 janvier 1585 à St Germain en Laye, actuellement dans les Yvelines. Il eut pour parrains Guillaume Boullard et Thomas Villeux et pour marraine Marie Boullard. Il fut précédé par Symon en 1579 et Savinian en 1580. Estienne arriva ensuite en 1587 suivi de Denys en 1589, de Claude en 1591, de Catherine en 1592 et de Jacques en 1595. Estienne mourut le 6 avril 1591 et Denys le 15 avril suivant, sans doute à cause d'une épidémie. Les registres paroissiaux de la ville commencent en 1550 avec mention des baptêmes, mariages et sépultures. C'est un grand avantage pour les généalogistes !

Son père, exerçait la fonction *d'hasteur de la bouche du Roy*. Cette charge d'officier des cuisines royales consistait à surveiller les viandes cuites à la rôtissoire. Il fut destiné avec ses frères aînés à continuer la tradition. Symon acquit la charge *d'ayde du gobelet du Roy*, Savinian et lui-même celle *d'hasteur de la bouche du Roy* comme leur père. Claude devint prêtre et Jacques fut *garde des plaisirs du Roy*. Catherine, la seule fille, mourut le 17 avril 1610 à l'âge de 18 ans.

Il épousa Marguerite Dumesnil vers 1615, sans doute à Paris.

L'acte ne figure pas sur les registres de Saint Germain en Laye. Le mariage eut lieu probablement à Paris où résidait la famille quand la Cour était au Louvre. Trois fils naquirent de cette union. Georges vit le jour vers 1616, François vers 1618 et Pierre vers 1620.

Georges fut élevé au rang *d'écuyer de la bouche du Roy*, François s'établit marchand épicier à Paris et Pierre obtint la charge de *sommier du garde-manger du Roy*.

Il assista au contrat de mariage de Georges et de Marie Guignard, passé le 29 juillet 1640 devant Me Dechars, notaire à Saint Germain en Laye. Sans doute décédé, il n'était pas présent au mariage de ses autres fils. L'acte de sépulture n'a pas été trouvé.

Il décéda entre 1640 et 1644.

Marguerite DUMESNIL est née sans doute à Paris vers 1595. Aucun représentant de ce nom ne figure sur les registres paroissiaux consultés. Ses parents n'ont pas été identifiés.

Elle est citée dans le contrat de mariage de son fils Georges dont l'extrait figure dans les *Carrés de d'Hozier au Cabinet des titres* de la bibliothèque nationale. C'est la seule indication à ce jour.

Elle mourut entre 1640 et 1644.

Quatrième degré

Georges BENOIST fils de Thomas et de Marguerite Dumesnil est né à Paris en 1616. Il était l'aîné des trois garçons du couple et fut suivi par François en 1618 et Pierre en 1620.

Ses parents résidaient soit à St Germain en Laye soit à Paris. La famille était au service du roi depuis plusieurs générations. Son père, *hasteur de la bouche du Roy* avait succédé à son grand-père. Cette charge d'officier des cuisines royales consistait à surveiller les viandes cuites à la rôtissoire. Plusieurs de ses oncles occupaient les mêmes fonctions. Il continua la tradition avec le titre *d'Ecuyer de la bouche du Roy* au château de St Germain en Laye ou à celui du Louvre. A l'âge de 24 ans, il fonda un foyer avec la fille d'un *Commissaire enquêteur*.

Il épousa Marie Guignard le 29 juillet 1640 à St Germain en Laye.

Les jeunes époux vécurent à St Germain en Laye où naquirent leurs sept enfants. Georges vit le jour en 1641, Catherine en 1644, Antoinette en 1648, Jeanne en 1651, Marie-Anne en 1652, Geneviève en 1654 et Charles en 1660. Catherine mourut en bas âge.

Ses frères épousèrent ses belles-sœurs ce qui resserra encore les liens familiaux. François se maria avec Marguerite Guignard le 31 janvier 1644 et Pierre avec Jeanne Guignard le 25 novembre 1646.

En 1666, il assista à l'union de son fils Georges avec Jeanne de la Chastre. La mort le surprit avant de marier ses autres enfants.

Il décéda le 17 mars 1673 à l'âge de 57 ans et fut enseveli dans l'église de St Germain en Laye.

Marie GUIGNARD fille de Charles et de Jeanne de Hautecourt est née à St Germain en Laye le 16 septembre 1620. Elle eut pour parrain et marraine Charles de Hautecourt, son grand-père maternel et Etiennette Piot, veuve d'André Guignard, sa grand-mère paternelle. Elle était l'aînée d'une maisonnée de quatorze enfants dont quatre décédèrent en bas âge. Son père était *Conseiller du Roy commissaire enquêteur examinateur en la prévôté de St Germain en Laye*. Sa mère était la fille d'un *grand sergent royal*. La famille jouissait d'une fortune confortable et avait sa place parmi les nantis.

Ses parents la marièrent à l'âge de 20 ans avec un jeune Ecuyer de bouche de leurs connaissances. Elle donna naissances à sept enfants et déplora la mort de sa petite Catherine. Les autres parvinrent à l'âge adulte sans problèmes.

Elle assista au mariage de sa sœur Marguerite avec François Benoist le 31 janvier 1644 et à celui de Jeanne avec Pierre Benoist le 25 novembre 1646. Ces unions lui causèrent beaucoup de plaisir.

Une grande douleur ternit son bonheur avec la mort de sa mère survenue le 18 septembre 1648.

En 1666, elle eut la joie d'assister au mariage de Georges avec Jeanne de la Chastre.

Son mari la quitta pour toujours en 1673. Elle le rejoignit l'année suivante dans le caveau familial de l'église paroissiale de St Germain en Laye après avoir fait rédiger son testament par Me Guyon de Fonteny le 17 mars 1674. Son père vivait encore.

Elle mourut à St Germain en Laye le 20 mars 1674 à l'âge de 54 ans.

Cinquième degré

Georges BENOIST fils de Georges et de Marie Guignard est né à Paris en 1641. Aîné des sept enfants du couple, il fut suivi par Catherine en 1644 (morte en bas âge), Antoinette en 1648, Jeanne en 1651, Marie-Anne en 1652, Geneviève en 1654 et Charles en 1660, tous nés à St Germain en Laye.

Sa famille paternelle était au service des cuisines du roi depuis plusieurs générations. Son père était *Ecuyer de la bouche du Roy* soit au château de St Germain en Laye soit à Paris quand la Cour était au Louvre. Il fut tout naturellement destiné à lui succéder dans ses fonctions.

Il se maria à 25 ans avec une demoiselle de Montfort-Lamaury, fille d'un Conseiller du Roy. Le contrat n'a pas été trouvé à ce jour mais les actes de baptême des enfants en font foi.

Il épousa Jeanne de la Chastre vers 1666 à Montfort-Lamaury.

Les jeunes époux s'installèrent à Montfort-Lamaury où naquirent leurs trois enfants. Marie-Jeanne vit le jour le 24 novembre 1668, Georges le 25 décembre 1669 et Jeanne le 16 janvier 1673.

Son père mourut le 17 mars 1673 et fut enseveli dans l'église de St Germain en Laye.

Le 30 avril suivant, il fut nommé Ecuyer de Bouche servant par semestre, en survivance de la charge paternelle. Son frère Charles, adolescent de 13 ans, obtint une charge identique.

Pour dédommager sa mère, il s'engagea à lui verser deux pensions viagères de 400 livres chacune, en son nom et au nom de son frère, à prendre sur ses gages, jusqu'à ce que Charles ait atteint l'âge de 20 ans. Cette malheureuse femme décéda le 20 mars 1674, un an après son époux. Elle fut inhumée dans le caveau familial de l'église de St Germain en Laye.

La mort de son petit Georges âgé de 6 ans, enterré le 24 mai 1675 à Montfort-Lamaury, fut le deuil le plus cruel de son existence.

Charles Guignard, son grand-père maternel, décéda le 5 mai 1678 à l'âge avancé de 84 ans, fait assez exceptionnel pour l'époque. Il hérita d'un huitième des biens par représentation de sa mère défunte, avec son frère et ses sœurs. Me Garnier, notaire à Paris, fit le partage le 30 janvier 1679.

Quand le Château de Versailles fut habitable, il prit possession de ses fonctions. Son zèle lui valut l'accession à des postes élevés, entérinés par le roi Louis XIV. Un appartement de fonction lui fut attribué à la Cour durant la période où il exerçait. Sinon, la famille résidait à Montfort-Lamaury.

Le 9 juin 1683, le roi signa une nomination en sa faveur :

« Grand Maître de France, Premier Maître ordinaire de notre bouche, Maître et Contrôleur de Notre Chambre aux deniers, salut.

Etant informé de la bonne conduite de notre bien aimé Georges Benoist, Ecuyer ordinaire de Notre cuisine bouche et de son expérience, fidélité et affection à Notre service iceluy.

Pour ces causes avons ce jourd'hui retenu et retenons par ces présentes signées de Notre main, en l'état et charge de Contrôleur ordinaire de notre cuisine bouche, tant pour avoir l'œil à la dépense et qualité des viandes qui s'y consomment que toutes les autres dépenses qui se font dans lesdits offices de Notre Maison, vacant par la démission d'Alexis Laneau, dernier possesseur d'icelle, pour par ledit Benoist l'exercer, en jouir, user aux honneurs tels et semblables qu'en a joui ou dû jouir ledit Laneau, et ce, tant qu'il nous plaira.

Si vous mandons, qu'après vous êtes apparu des bonnes mœurs et zèle dudit Benoist et de lui, pris et reçu le serment, vous ayez à faire enregistrer cette retenue ès registre et papier de Notre Chambre aux deniers et du contenu ci-dessus l'en faire jouir.

Mandons en outre aux Trésoriers Généraux de Notre Maison que lesdits gages ils aient à payer audit Benoist à l'avenir... suivant... par nous signé. Car tel est Notre bon plaisir.

Donné à Bellegarde sous le scel de notre secret ».

« Aujourd'hui 9^{ème} de juin 1683, le roi étant à Bellegarde, ayant pourvu Georges Benoist, ci-devant Ecuyer ordinaire de Sa cuisine bouche, sur la démission de Monsieur Laneau et voulant nantir favorablement ledit Benoist, lui assurer et à ses hoirs partie du prix de ladite charge, Sa Majesté a déclaré et déclare, veut et entend qu'au cas que ledit Benoist vienne à se démettre de ladite charge ou à décéder en possession d'icelle, nul n'en puisse être pourvu qu'en lui payant ou à sa veuve, enfants ou héritiers, la somme de 15 000 livres. Voulant, Sa Majesté qu'aucunes provisions de ladite charge ne soient expédiées qu'après qu'il sera apparu de l'actuel paiement de ladite somme de 15 000 livres, m'ayant, Sa Majesté, commandé d'expédier à cet effet audit Benoist le présent brevet qu'Elle a signé de Sa main et fait contresigner par moi Conseiller Secrétaire d'Etat et de Ses Commandements et Finances ».

Selon l'article XVI du règlement de la maison du roi arrêté en 1681, le contrôleur ordinaire avait pour fonction de recevoir les viandes, fruits, confitures et vins destinés à la table du roi, de remettre à la bouche et au gobelet les nouveautés de viandes et de fruits et de distribuer lui-même les confitures et vins de liqueur. Cette charge importante engendra la jalousie de grand nombre de gens. Comblé d'honneurs, il inspira la crainte et l'envie. Il sut se montrer indispensable au roi qui lui alloua en 1690 une pension de 1

200 livres en plus de ses gages. Il fut élevé au rang d'écuyer qui lui conféra la noblesse et lui permit d'avoir des armoiries.

Vers 1690, il maria Marie-Jeanne avec Claude Chandon de la Valette. Jeanne, sa seconde fille, reçut 50 000 livres de dot à l'occasion de son mariage avec Jean Poisson de Souzy le 27 décembre 1695. L'année suivante, il fut parrain de Jean, le premier enfant.

En décembre 1698, il se rendit à Paris avec sa femme et sa belle-sœur Gabrielle de la Chastre, veuve d'Armand de Folleville. Tout le monde logea chez son gendre Jean Poisson avant de se rendre chez Me Lemoyne pour faire un transport de rentes provenant de l'héritage de ses beaux-parents. Le notaire signala qu'il *ne signa pas l'acte, ayant un emplâtre sur les yeux*. On peut supposer qu'il avait été accidenté dans les cuisines royales.

Après un veuvage prématuré, Marie-Jeanne restée seule avec 3 enfants, épousa en secondes noces François Chardonay de Bardelle le 6 janvier 1700 dans l'église de Montfort-Lamaury.

Le 8 mai 1702, il se rendit à Paris avec son épouse pour dicter leur testament mutuel à Me Pillevin.

Le 19 août 1703, il accompagna Jeanne à sa dernière demeure, morte en donnant naissance à sa fille Marie-Hyacynthe. Elle n'avait que 30 ans !

Par acte du 3 janvier 1705 chez Me Leconte, notaire à Versailles, il fit une donation de messes et saluts à la fabrique de l'église de Montfort-Lamaury sous forme de 400 livres de rente au denier 20 au principal de 8 000 livres.

En avril 1707, Louis XIV lui fit don de 25 000 livres pour acheter une maison à Saint Cyr. Encore un acte de bienveillance du roi qui suscita bien des jalousies.

Une épidémie causa des ravages en 1708. Il eut la douleur de perdre sa femme le 8 janvier 1708 puis son gendre Jean Poisson le 29 janvier suivant. Son épouse fut inhumée dans l'église de Montfort-Lamaury. Me Dutartre, son notaire Parisien, fit l'inventaire des biens pour Versailles et pour Montfort le 10 février.

Il suscita parfois la haine de ceux qui n'avaient pas accédé aux honneurs et que sa réussite dérangeait. A la Cour de Louis XIV, les intrigues étaient courantes. Les textes dont nous avons eu connaissance doivent susciter quelques méfiances.

Nous lisons dans le journal de Dangeau, tome 13, page 267 : « *En octobre 1710, le baron de Beauvais capitaine de la porte de Monseigneur le Duc de Berry se brouilla avec Benoist, qui était une espèce de gros sanglier, très dangereux pour la familiarité qu'il avait acquise auprès du roi, de la bouche duquel il avait le soin et le détail sous Livry et fort ménagé par Livry même* ». (Le marquis de Livry était le Premier Maître d'Hôtel du roi et commandait les contrôleurs de bouche. Il assista au contrat de mariage des enfants Benoist, preuve qu'il l'estimait ou le ménageait ?)

Saint-Simon écrit dans ses mémoires : « *le baron de Beauvais acheta la charge de capitaine de la porte de Monseigneur le Duc de Berry, moyennant 50 000 livres. Le roi l'avait fait défaire de la capitainerie de Grenelle en faveur de Bontemps, par une noire malice de Benoist, contrôleur de la bouche. C'était un gros homme brutal qui servait toute l'année, fils d'un cuisinier de Louis XIII. Il s'était rendu si familier avec le roi par son assiduité et son attention à ses mets, qu'il s'était fait craindre à toute la Cour, à Livry même et ménager jusque par Monsieur le Prince et Monsieur le Duc (Grands Maîtres de la maison du Roy). Il traita souvent fort mal ce petit Beauvais, sur du gibier, fort mal à propos, qui se rebéqua. Benoist fit languir le gibier, vanta les autres capitaines des chasses qui en envoyaient de bonne heure et quantité, s'en plaignit qu'il n'en pouvait tirer de celui-ci, l'accusa de le vendre et fit si bien qu'il mit le roi en colère et qu'il le perdit* ».

Où est la part de vérité dans ces accusations ? On retiendra que c'était un homme corpulent, à n'en pas douter. Il était bien placé pour se nourrir de mets de première qualité et en profitait sans doute largement ! Pour le reste, ne l'accablons pas sans savoir.

Une dernière épreuve le terrassa quand il perdit sa fille Marie-Jeanne en 1716. Il ne lui restait plus que ses petits-enfants à aimer. Il devait se sentir bien seul.

Le 2 octobre 1716, il démissionna de sa charge de *Contrôleur ordinaire de cuisine bouche du Roy*, pour la somme de 60 000 livres, en faveur de son neveu Georges Chastellain, fils de sa sœur Antoinette époux de sa petite-fille Marie-Anne Chandon de la Valette.

Il partit vivre à Paris dans un appartement situé au-dessus des cuisines du château des Tuileries.

Le 22 mai 1717, alité et sentant sa mort prochaine, il dicta ses dernières volontés à Me de Lambon, notaire à Paris. Il légua la moitié de ses biens à ses petits-enfants Poisson, à se partager également entre eux. L'autre moitié était destinée à ses autres petits-enfants. Son petit-fils Charles-Benoist Chandon de la Valette reçut 20 000 livres sur le quart de ses biens plus un cinquième sur l'autre quart, le reste étant destiné à être partagé entre ses autres petits-enfants. Il désigna comme exécuteurs testamentaires Charles Benoist son cousin germain et Me Dutartre son notaire Parisien. Il fit le vœu d'être enterré dans l'église de Montfort-Lamaury aux côtés de sa femme.

Après avoir réglé ses affaires, il rendit l'âme le lendemain.

Il mourut à Paris le 23 mai 1717 à l'âge de 75 ans et fut inhumé le 26 à Montfort-Lamaury.



Ses héritiers firent procéder à l'inventaire après décès le 7 juin suivant par Me de Lambon, en présence de Pierre Donury son valet de chambre et de Jeanne Carteret sa fille de chambre. Ce volumineux dossier de 50 pages nous donne le détail de ses richesses et de ses biens immobiliers.

Les cinq pièces de l'appartement étaient abondamment meublées, la cuisine contenait grand nombre d'ustensiles, Des tapisseries de Flandre ou de Bergame garnissaient les murs. Une grande quantité de linge de maison garnissait les armoires et les malles en cuir.

Son valet de chambre reçut ses habits et son linge en récompense des services rendus.

Les deniers comptants et la vaisselle d'argent furent estimés par Nicolas Alllain, huissier du Roy.

- 119 florins de 30 livres pièce valant ensemble 3 570 livres.
- 8 sacs de 1000 livres chacun valant ensemble 8 000 livres.
- 6 pièces d'un écu valant ensemble 50 livres.
- 1 médaille d'or représentant d'un côté Louis XIV et de l'autre le dauphin, garnie d'une agrafe d'or prisee 163 livres 2 sols
- 2 médailles d'argent représentant Louis XIV prisees 15 livres.
- 1 montre d'or avec son étui de chagrin piqué d'or, garnie d'une chaîne en or prisee 60 livres.
- 1 autre montre plus grosse dans sa boîte d'argent et sa boîte de chagrin piquée d'argent, garnie d'une chaîne d'argent, signée par Gaudron (joaillier à Paris) prisee 74 livres.
- 260 livres de bougies de cire blanche, de différentes grosseurs, prisees 200 livres.
- 4 flambeaux, 1 pot à eau, 1 moutardier, 1 manchette, 1 porte manchette, le tout d'argent prisés ensemble 432 livres 7 sols.
- 2 cuillers et 4 fourchettes d'argent, prisees 55 livres 16 sols.
- 1 ustensile d'argent prisé 16 livres.
- 1 petite table en forme de gondole, d'argent doré d'Allemagne, prisee 16 livres 10 sols.

Cette énumération est valable seulement pour ce qui se trouvait à Paris, le reste fut inventorié à part par un notaire de Montfort-Lamaury non encore identifié.

Il avait placé une grande partie de son argent liquide pour le faire fructifier.

Les biens fonds rapportaient des sommes non négligeables grâce aux loyers perçus. Ils furent réévalués à la demande des légataires. Les deux maisons attenantes à Montfort-Lamaury, leurs jardins et dépendances plus un quartier de vignes à Boissy furent estimées 36 000 livres, les maisons et fermes sises à Méré le Pressoir 45 000 livres, celles de Vicq 50 000 livres et la maison de Grenonvilliers près de Rambouillet, trop vétuste, seulement 1 500 livres.

Les héritiers se partagèrent la vaisselle d'argent et vendirent le linge et les meubles.

La somme totale de la masse générale des biens s'éleva à 452 321 livres 7 sols 12 deniers. Après diverses déductions d'arrérages de rentes, elle fut ramenée à 438 000 livres.

Me de Lambon procéda au partage le 7 mars 1720 sous forme de deux lots d'égale valeur tirés au sort selon la coutume, l'un pour les enfants de Marie-Jeanne et l'autre pour les enfants de Jeanne.

François Chardonay de Bardelle protesta et menaça de faire un procès, estimant que ses enfants avaient été lésés. Un accord à l'amiable fut trouvé pour une répartition plus équitable. Le litige s'arrangea en famille à la satisfaction de tous.

Jehanne de la CHASTRE fille de Nicolas et d'Elisbeth de Vouigny, est née à Montfort-Lamaury le 29 décembre 1642. Un beau cadeau de Noël pour ses jeunes parents ! Elisabeth l'avait précédée en 1641. Catherine vit le jour en 1644, Nicolas en 1645, Françoise en 1646, Marie en 1647, Anne-Gabrielle en 1649, Angélique en 1650 et Catherine-Marie en 1651. Catherine, Nicolas, Marie et Catherine-Marie succombèrent au berceau. Il resta cinq filles, la pérennité du nom s'éteignit pour cette branche.

Son père était Conseiller du Roy dit « élu à Montfort » et peut-être descendant d'une grande famille noble, sans certitude à ce jour. Elle avait seulement 11 ans quand il décéda prématurément. Sa mère resta seule pour élever sa nombreuse famille, la solitude lui pesa sans doute lourdement.

Sa sœur aînée prit le voile mais sa mère avait encore quatre filles à marier. Elle lui choisit un époux parmi les meilleurs partis. Georges Benoist, l'heureux élu, accepta de quitter Saint Germain en Laye pour vivre chez sa belle-mère après les noces célébrées en grandes pompes.

Jehanne donna naissance à trois bambins baptisés dans l'église de son enfance. Une terrible épreuve l'accabla le 24 mai 1675 avec la mort de son petit Georges âgé de 6 ans.

Elle suivit son mari à Versailles où il était appelé pour servir le roi dans son nouveau château. Les bienfaits du roi Louis XIV leur permit de s'enrichir et d'occuper un rang élevé parmi les serviteurs.

En 1689, elle eut la douleur de perdre sa mère. Elle hérita de plusieurs maisons et fermes situées à Vicq près de Neaufle et d'une maison un peu vétuste sise à Grenonvilliers près de Rambouillet.

Marie-Jeanne, sa fille aînée se maria vers 1690, avec Claude Chandon de la Valette. Elle lui donna trois petits-enfants avant un veuvage prématuré.

Le 27 décembre 1695, Jeanne, sa seconde fille, épousa Jean Poisson de Souzy Premier Médecin des Enfants de France dont elle eut quatre enfants.

Marie-Jeanne se remaria le 6 janvier 1700 avec François Chardonay de Bardelles. Quatre enfants naquirent de cette union, ce qui porta au nombre de sept les petits-enfants de ce côté.

Le 8 mai 1702 elle signa un testament mutuel avec son mari chez Me Pillevin, notaire à Paris.

Le 19 août 1703, Jeanne mourut à l'âge de 30 ans en donnant naissance à sa petite Marie-Hyacinthe. Ce deuil lui causa un immense chagrin.

Elle fit un nouveau testament le 1^{er} août 1707 chez Me Daflond notaire à Montfort-Lamaury.

Elle mourut à Montfort-Lamaury le 8 janvier 1708 à l'âge de 66 ans.

L'inventaire après décès effectué le 10 février 1708 par Me Dutartre, notaire Parisien, pour les biens de Versailles et de Montfort-Lamaury, fut détruit pendant la Commune en 1871 avec les registres de l'Etat-Civil parisien. Sa lecture aurait pu apporter des précisions sur sa famille.

Sixième degré

Jeanne BENOIST fille de Georges et de Jeanne de la Chastre, est née à Montfort-Lamaury le 16 janvier 1673. Elle fut ondoyée par la sage-femme avant d'être portée sur les fonts baptismaux le 18 février suivant par Louis de Vouigny *curé de Méré*, son grand-oncle, et Marie Benoist, femme de Jacques Leclerc, sa tante. Sa sœur Marie-Jeanne l'avait précédée en 1668. Son frère Georges né en 1669 décéda en 1675 à l'âge de 6 ans. La famille vivait à Montfort-Lamaury.

Son père, *Conseiller du Roy, contrôleur ordinaire de Bouche et Maison de Sa Majesté*, exerçait sa charge au château de St Germain en Laye. Il s'installa à Versailles quand le château fut habitable. Un appartement à Paris abritait la famille en dehors de ses fonctions.

Ayant atteint l'âge de 22 ans, ses parents lui choisirent un époux parmi leurs fréquentations. Jean Poisson, jeune homme ambitieux plein d'avenir, leur convenait en tous points de vue. Elle accepta avec soumission le choix de son père. Son bonheur éphémère dura 8 ans.

Elle décéda après avoir donné naissance à son quatrième enfant.

Elle mourut à Paris le 19 août 1703 à l'âge de 30 ans.